

M. Draiss: Vigilance face aux "pratiques illicites" pouvant résulter de la hausse des hydrocarbures

Actualité Maroc

Posté par: Administrateur

Publié le : 07-06-2012 01:29:23

Le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, Charki Draiss a appelé, mardi, à faire preuve de la vigilance nécessaire pour endiguer les "pratiques illicites" à même de donner lieu au monopole et à la spéculation, à la suite de la décision du gouvernement d'augmenter les prix de certains produits pétroliers.

Cette situation "requiert la vigilance nécessaire pour assurer le suivi de la répercussion de cette hausse sur les prix des produits et des services, endiguer toute pratique illicite à même de donner lieu au monopole et à la spéculation et informer les services centraux des possibles dérapages", a souligné M. Draiss lors d'une réunion avec les chefs de service des affaires économiques et de coordination dans les préfectures et les provinces.

Le ministre a expliqué que la dernière hausse "ne reflète que partiellement l'augmentation importante qu'ont connus les cours mondiaux de ces produits, qui continuent de bénéficier de la subvention", relevant que le gouvernement "Âoeuvre actuellement pour l'adoption d'une nouvelle approche et l'étude de scénarios de nature à permettre de mieux cibler les catégories bénéficiaires de la subvention, dans le cadre de la réforme du système de la compensation".

Il a rappelé les engagements du gouvernement à activer les instruments législatifs et institutionnels en faveur de la préservation du pouvoir d'achat et la protection du consommateur, la maîtrise des prix et la lutte contre toutes les pratiques illicites, tout en veillant à ce que la subvention profite aux véritables bénéficiaires.

M. Draiss a mis en exergue la nécessité d'accompagner les mesures adoptées en matière de subvention des produits de base et les exonérations douanières par la mise en application effective des mécanismes juridiques de régulation du marché et une présence permanente sur le terrain.

Evoquant les préparatifs pour le mois sacré de ramadan, il a relevé l'importance de la vigilance et de la prévention en matière de suivi de l'approvisionnement des marchés en produits alimentaires et de contrôles de la qualité, en cette période de grande consommation, insistant sur la coordination aux niveaux national et local entre les administrations et les instances intervenant dans ces deux opérations.

La réunion a enregistré la participation des représentants du ministère de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, de l'Office national interprofessionnel des céréales et légumineuses et de l'Office national de la sécurité sanitaire des produits alimentaires.

MAPF